

Le sacre d'une Reine

Elle n'a pas attendu plus de 70 ans pour être couronnée comme la Reine consorti du Royaume-Uni, le week-end du 13-14 mai 2023 à la finale d'Aproz (près de Sion) aux Arènes de Pra Bardy devant près de 10'000 spectateurs, « Mélodie » une très belle vache d'Hérens de 683 kg a été couronnée Reine Nationale des Reines après avoir éliminé toutes ses concurrentes dans sa catégorie ainsi que les Reines des autres catégories.

Mais qui sont ces vaches d'Hérens et pourquoi se battent-elles ?

Tout comme une épreuve de bras de fer entre bûcherons, un combat de reine n'est pas une épreuve sanguinaire, c'est une épreuve de force pour déterminer la hiérarchie dans un troupeau lors de la période d'alpage. Mais c'est aussi une tradition folklorique du canton du Valais qui occasionne de grandes fêtes avant la montée aux alpages.

En 1859 le rapport du Gouvernement valaisan mentionne pour la première fois la race de vaches d'Evolène qui sera désignée dès 1861 par « race d'Hérens ». Ce n'est toutefois qu'en

1884 que les vaches et taureaux d'Hérens ont été reconnus comme une race suisse à part entière. Courte sur jambes, la vache d'Hérens est une excellente marcheuse qui se déplace facilement sur les terrains difficiles et escarpés.

Elle est particulièrement adaptée à nos Alpes. Sa rusticité en fait une montagnarde parfaite, elle a conservé un tempérament grégaire prononcé qui permet une conduite



plus facile des animaux sur les pâturages d'altitude où les troupeaux présentent une grande cohésion et une hiérarchie très précise. Elles luttent entre elles de manière naturelle et instinctive afin de définir l'autorité nécessaire pour vivre ensemble durant l'été. Ce comportement naturel est à la base de la tradition des « combats de reines » qui existent officiellement depuis 1922. Ils sont soumis à une autorisation de l'Office vétérinaire

cantonal du Valais dont le but est de garantir le respect des prescriptions des législations sur les épizooties et sur la protection des animaux. Des directives spécifiques réglementent le déroulement de ces combats qui sont un spectacle très apprécié des Valaisans. Ils jouent un rôle non négligeable dans la sélection et l'élevage de cette race.

La vache d'Hérens est dotée d'un instinct maternel développé et n'a que peu de difficultés au vêlage (*mise bas de la vache ou naissance du veau*). Il a lieu principalement d'octobre à décembre, et un quart de janvier à avril, ce qui permet d'organiser les combats de reines sur deux saisons, printemps et automne.

Les vaches de la race d'Hérens peuvent avoir un tempérament très doux et s'attacher facilement à son propriétaire. Elles sont de taille moyenne :

- hauteur au garrot : de 124 à 133 cm,
- un corps large et musclé entre 180 à 250 cm de tour de poitrine,
- un poids de 450 à 850 kg,
- avec des cornes solides et imposantes¹

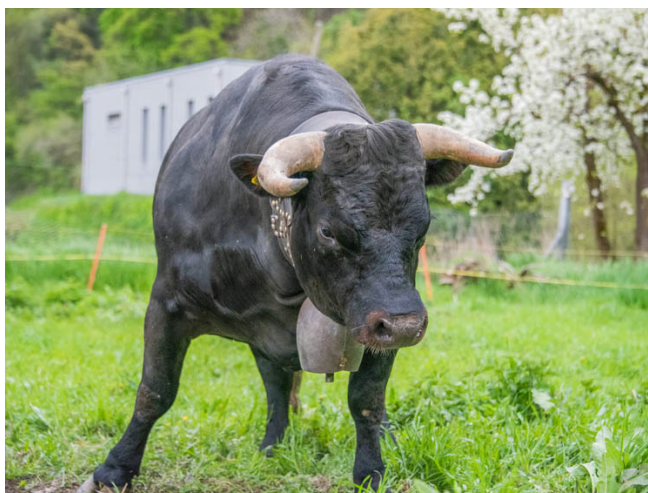


Photo JD Déglise - Fully 2023

La robe de la vache d'Hérens va du brun clair au noir charbon en passant par toutes les nuances intermédiaires. Aujourd'hui, c'est le noir uni qui est le plus fréquent, mais cela n'a pas toujours été le cas. C'est cette morphologie particulière pour une vache qui fait croire aux touristes visitant le Valais que ce se sont des taureaux en pâturage.

C'est une laitière qui donne tout de même en moyenne 3'000 kg d'un lait riche en protéines par période de lactation. La viande est fine et savoureuse, en partie grâce à la nourriture des alpages. Le

niveau de 3'000 kg de lait est un maximum, car les éleveurs veulent conserver les qualités combattives de leurs bêtes. Le vrai fromage à raclette est produit à partir de ce lait.

Chaque vache porte une cloche que l'on appelle sonnette. Son but premier est de permettre de retrouver une vache qui se serait égarée. Mais les vaches d'Hérens sont aussi capables de se reconnaître entre-elles, dans la nuit ou le brouillard, simplement grâce au son de leur cloche, et notamment elles reconnaissent le son de celle de la Reine du troupeau.



Règles des combats de reines

Lors des combats de reines les vaches sont divisées en 5 catégories :

- 1^{ère} catégorie : poids 585 kg et plus
- 2^{ème} catégorie : poids 540 kg à 584 kg
- 3^{ème} catégorie : poids 539 kg et moins
- 4^{ème} catégorie : vaches primipares (vaches ayant mis bas son premier veau)
- 5^{ème} catégorie : génisses ayant 3 ans

Un jury de cinq membres est compétent pour appliquer le règlement en vigueur. Le principe de base est que la vache qui, à trois reprises, perd ou fuit ses adversaires est

¹ Elles ne sont pas écornées comme dans certains élevages d'autres cantons et pays.

éliminée. Une lutteuse qui n'est pas décidée à combattre et qui fuit devant ses concurrentes est considérée comme perdante. Les rabatteurs qui sont présents dans l'arène ont la fonction d'exécuter les instructions du jury. Ils veillent également à ce que des bêtes qui sont en train de lutter ne soient pas dérangées par des congénères.

Le combat se déroule en deux phases : éliminations et finale.

- 1) Lors des éliminatoires, plusieurs groupes de 12 à 16 vaches sont formés à l'intérieur de chaque catégorie. Ces groupes se succèdent l'un après l'autre dans l'arène. Durant cette période, la bête qui a perdu trois fois est éliminée. Les 4 à 6 vaches restantes de chaque groupe (selon sa grandeur) sont qualifiées pour la finale.
- 2) Toutes les bêtes qualifiées s'affrontent en finale dans leur catégorie respective. Les finales débutent également avec le système éliminatoire ce qui veut dire que la bête qui perd trois luttes est éliminée. À un moment donné, lorsqu'il reste 7 bêtes dans l'arène, chacune doit affronter les autres bêtes, l'une après l'autre. La vache qui domine toutes les autres est couronnée reine.

Lors du combat national, le titre ultime de « Reine Nationale » est attribué lors d'un finale des finales des catégories selon le schéma suivant:

- L'ordre des demi-finales est tiré au sort entre les reines des catégories 1, 2, 3 et 4.
- Les deux gagnantes disputent le titre de « Reine Nationale ».



Lorsque les cornes s'accrochent, pas facile de les séparer

L'inalpe (la montée à l'alpage)

L'Inalpe, que l'on peut traduire par montée à l'alpage ou l'estive, se tient dans un alpage en altitude. Elle est organisée par un Syndicat d'alpage propre à chaque commune qui gère les différents alpages. Si une date est plus ou moins prévue pour l'inalpe, celle-ci a lieu en fonction de l'état de l'alpage, neige tardive ou abondante, pousse de l'herbage, ou autres événements ayant un impact sur l'accès à l'alpage.

Chaque alpage reçoit les vaches de plusieurs éleveurs, le nombre peut varier de quelques dizaines de bêtes à plus de 170 vaches que l'on installe dans l'étable d'altitude.

Le jour de l'Inalpe, les vaches, toutes catégories confondues, sont conduites dans un grand enclos de l'alpage et s'affrontent naturellement deux par deux afin de déterminer naturellement qui sera la chef du troupeau. Des rabatteurs veillent à ce qu'aucune autre vache ne vienne perturber l'affrontement des deux combattantes, ou désemmêlent une corne prise dans un collier, et signalent toutes blessures.

À la fin de la saison d'estive, soit 90 jours environ, la meilleure combattante est couronnée et mène le troupeau dans la vallée le jour de la Désalpe.

Inalpe et désalpe sont des moments de fêtes et de convivialités très recherchées, et qui attirent de nombreux passionnés.

Claude Maury

Photos : Claude Maury et J-D Déleglise

Liens documentaires :

<https://valais.ialpes.com/reines/combats-de-reines.html>

<https://www.raceherenstour.ch/fr/pages/regles-des-combats-de-reines-133>

<https://www.raceherens.ch/fr/pages/federation/historique-28>

<https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/origine-de-la-race-bovine-dherens-12131>



ⁱ Issu du latin "consors" – qui partage le sort – consort désigne la communauté de biens qui existe entre deux personnes. Une reine consort, c'est-à-dire seulement "épouse de roi", partage généralement le rang et le statut social de son mari, mais ne détient pas les pouvoirs politiques et militaires du roi.